



# À la croisée...

Le journal de l'Association Hospitalière de Franche-Comté

## ACTUALITÉS

- L'AHFC innove ..... P 2
- Prix Hélioscope ..... P 2
- Résidence Saint-Michel  
la Combeauté ..... P 2

## RISQUES ET QUALITÉ

- Autoévaluation :  
dernière étape ..... P 3
- Le comité des vigilances  
et des risques (Coviris) ..... P 3
- Recueil des erreurs  
médicamenteuses ..... P 3

## ZOOM SUR...

- Le conseil de la vie sociale .. P 4

## DES MÉTIERS ET DES HOMMES

- La DSLT ..... P 4

## EN SAVOIR PLUS SUR...

- Le département  
d'information médicale ..... P 6
- Le dossier patient ..... P 6
- Audit, les résultats en ligne .. P 7
- Prévention des risques  
psychosociaux ..... P 7
- 1<sup>e</sup> participation à la SISM .... P 7
- Le comité d'éthique en ligne .. P 7

## FENÊTRE SUR...

- Départs en retraite ..... P 8
- Rodin : la peinture  
comme thérapie ..... P 8
- Développement durable ..... P 8
- Assemblée générale annuelle .. P 8

## Éditorial

L'AHFC poursuit sa démarche de réorganisation de ses services médicaux.

Après, l'Unité Intersectorielle d'Admissions de Vesoul, en fin d'année dernière, qui a eu pour objet de réorganiser les unités d'admissions, en créant un véritable pôle; c'est au tour de l'Aire Urbaine de bénéficier dans le cadre de la restructuration de son offre psychiatrique, de réponses plus intersectorielles dans un souci constant de meilleure efficacité.

En effet, les instances de notre association, se sont récemment positionnées en faveur de la création d'une fédération de psychiatrie du sujet-âgé, avec à sa tête le Professeur VANDEL, qui nous a tout récemment rejoint par la voie du partenariat avec le CHU de Besançon.

Parallèlement, un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent sur l'Aire Urbaine a vu le jour au 1<sup>er</sup> mai dernier, dont l'objectif affiché est de répondre au mieux à l'ensemble des besoins exprimés, avec pour responsable le Docteur SIMON.

L'AHFC souhaite ainsi favoriser, par ces deux entités, totalement novatrices, la création d'une véritable dynamique institutionnelle et renforcer son expertise au sein de chacune des deux filières.

Retrouvez l'interview des deux coordonnateurs en page suivante...

## Aire Urbaine : ils ont emménagé

Grâce à la mobilisation et à l'implication des personnels de l'AHFC, les déménagements, échelonnés entre la fin avril et la mi mai, se sont bien passés. Voici quelques renseignements utiles de la nouvelle organisation :

Nom de l'unité	Ancienne dénomination	Capacité	Nature de l'activité	Médecin référent	Coordonnées
<b>Centre Jean Messagier - Montbéliard (25)</b>					
Pablo Picasso	G1 Bouloche	30 lits	Service d'admission	Dr Nasroudin Dahmani	Rue Robert Cuisenier 25200 Montbéliard Tél : 03 81 31 64 30
Léonard de Vinci	Mittan 1 <sup>er</sup> étage	20 lits	Réinsertion/réhabilitation intersectorielle pour l'aire urbaine	Dr Nasroudin Dahmani	Rue Robert Cuisenier 25200 Montbéliard Tél : 03 81 31 64 30
Salvador Dali	Mittan 2 <sup>e</sup> étage	25 lits	Hospitalisations sans consentement unité intersectorielle pour l'aire urbaine	Dr Nasroudin Dahmani	Rue Robert Cuisenier 25200 Montbéliard Tél : 03 81 31 64 30
Le Discus		7 lits + hôpital de jour et consultations	Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	Dr Michel Ferrand (adolescents) Dr Gilles Simon (enfants)	Rue Robert Cuisenier 25200 Montbéliard Tél : 03 81 31 62 70 (ado) Tél : 03 81 31 62 80 (enfants)
<b>Centre Pierre Engel - Baviillers (90)</b>					
Henri Ey		30 lits	Psychiatrie du sujet âgé	Dr Catherine Vuillemin	5 route de Froideval 90800 Baviillers Tél. 03 84 57 43 09

À LA CROISÉE, journal interne de l'AHFC  
 Directeur de publication : Jean-Pierre Michel  
 Conception et impression : IKONA Luxeuil-les-Bains  
 Tirage : 1800 exemplaires  
 Comité éditorial : James Amiot, Stéphanie Cagni,  
 Didier Faye, Cécile Huot, Dr. Hafedh Limam,  
 Philippe Marcel, Arnaud Remond, Dr. Bruno Richelet,  
 Sandrine Tisserand, Françoise Witschi-Bettan.  
 Illustrations : Yohan Kartner.



# A la croisée...

Le journal de l'Association Hospitalière de Franche-Comté

## L'AHFC participe au prix Hélioscope

ACTUALITÉS

Depuis 13 ans, la Fondation des hôpitaux de Paris hôpitaux de France organise un concours permettant de récompenser des initiatives menées à l'hôpital autour du thème : décroïssonner l'hôpital au bénéfice du malade.

L'AHFC a déposé cette année deux dossiers : l'un sur les activités de l'atelier Arcadie, l'autre sur les rencontres annuelles inter-établissements Grand Est de thérapie avec le cheval. Présentation de l'activité, rappel des objectifs, évaluation quantitative et qualitative de l'action, coupures de presse, photos... les personnels ont su rassembler les informations et monter le dossier avec beaucoup d'efficacité et d'enthousiasme. Verdict du jury dans les prochaines semaines.

## Résidence Saint-Michel la Combeauté

ACTUALITÉS

Quatre mois déjà que les résidants de la Combeauté de Fougerolles ont emménagé à Luxeuil-les-Bains. Grâce à la forte implication des personnels, les résidants ont pu rapidement retrouver un rythme de vie alliant soins, repos et activités. Quatre nouveaux résidants ont été accueillis depuis le déménagement et se sont parfaitement intégrés.



"Nous profitons des opportunités de ce nouvel environnement pour proposer des activités différentes à nos résidants" explique Loïc Jeanvoine, référent de l'EHPAD. Aux habituels jeux de société, jeux de cartes et activités manuelles proposés quotidiennement en fonction des envies de chacun, s'ajoutent ponctuellement des balades sur le chemin des romains ou au parc des thermes ou bien encore des sorties mensuelles sur le marché de Luxeuil.

"Nous avons par ailleurs entamé une réflexion avec l'office de tourisme car nous souhaitons participer aux activités organisées par la ville comme prochainement un après-midi à thème autour des vieilles chansons ou encore des séances de lecture à la bibliothèque municipale" ajoute Loïc Jeanvoine.

Bien entendu, les anniversaires des résidants ne sont pas oubliés et le personnel s'attache à rendre ce moment festif et convivial.

Du côté de Fougerolles, les travaux s'organisent. Trois projets architecturaux ont été présentés en commission d'appel d'offres le 19 avril dernier. Le conseil d'administration du 26 avril a entériné le choix du projet de la société belfortaine Albizzati qui respecte les délais initialement annoncés.

## L'AHFC innove

ACTUALITÉS

Deux naissances de taille ont eu lieu ces dernières semaines à l'AHFC : le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'aire urbaine et la fédération de psychiatrie du sujet âgé. Questions aux médecins coordonnateurs...

**À la croisée :** Docteur, la création du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'aire urbaine a été actée en conseil d'administration le 26 avril dernier. En tant que médecin coordonnateur de ce pôle, pouvez-vous nous expliquer les missions de ce pôle et votre rôle ?

**Dr Gilles Simon :** Sa création constitue l'aboutissement logique des restructurations engagées depuis 2007 qui se sont concrétisées dernièrement par une double opération associant d'une part, un découpage par filières et, d'autre part, un regroupement de deux secteurs existants (le secteur 90 I 01 et le secteur 25 I 02). Désormais il existe un "secteur enfance" (les 0-12 ans) et un autre dédié aux adolescents (les 12-16 ans et plus); chacun couvre l'aire urbaine, entité géodémographique de référence, et se trouve placé sous l'autorité d'un chef de service.

Cela garantit une autonomie à chaque filière mais requiert dans le même temps la mise en place d'un "étage supplémentaire" : le pôle, destiné à assurer une cohérence fonctionnelle à l'ensemble. C'est là qu'intervient le médecin coordonnateur comme interlocuteur actif et dont les missions sont de :

- servir d'interface entre les unités de soins et l'administration,
- réaliser un "état des lieux" dans la continuité des services concernés,
- représenter et promouvoir les deux unités auprès des différents interlocuteurs locaux et régionaux,
- définir des perspectives en terme de santé publique à court, moyen et plus long terme,
- rendre compte de l'activité réalisée à la direction.

**À la croisée :** Et cette fédération de psychiatrie du sujet âgé, Professeur, en quoi va-t-elle consister, que va-t-elle apporter ?

**Pr Pierre Vandell :** Selon la définition de l'OMS, la psychiatrie du sujet âgé a pour objectifs généraux de dépister, traiter, évaluer et prévenir tous les types de pathologies psychiatriques du sujet âgé et leurs conséquences. Les spécificités des pathologies du sujet âgé nécessitent en effet des connaissances et des compétences professionnelles adaptées à cette population. La création de cette fédération s'inscrit donc dans cette vision élargie avec comme ambition de proposer à la population âgée cette prise en charge sur tout le territoire de l'AHFC.

La fédération a pour buts principaux :

- développer ces prises en charge, en adaptant la conception du soin dans les différents services concernés de l'AHFC,
- soutenir les actions de formation pour les équipes sur les problématiques de la psychiatrie du sujet âgé.
- favoriser les travaux de recherche en lien avec le CHU et le Pôle Gériatrique Interrégional Bourgogne/Franche-Comté.

Ce projet novateur doit permettre d'offrir une nécessaire lisibilité à nos partenaires, positionner l'AHFC comme pionnière au niveau de la région et de l'interrégion, et en tête de la dynamique actuelle concernant la prise en charge du sujet âgé.



## Autoévaluation : dernière étape avant la visite des experts

certification 2010  
J-147

RISQUES ET QUALITÉ

C'est fait ! Notre autoévaluation vient tout juste d'être remise à la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette nouvelle étape a permis à l'AHFC de réaliser un diagnostic concis et précis, un état des lieux de ses processus, de son fonctionnement et de ses pratiques reflétant au mieux la situation réelle. Il aura fallu plusieurs semaines et une mobilisation accrue de l'équipe de la cellule qualité et des professionnels de terrain pour remplir les grilles de l'autoévaluation et centraliser les résultats. Chaque membre de la cellule qualité était ainsi référent de plusieurs thématiques et pilote d'un groupe de travail chargé de recueillir un maximum d'informations permettant d'étayer les réponses.

"Pour chaque référence, chaque critère, nous nous sommes appuyés sur "les sachants", les personnes les plus à même de répondre et d'apporter les éléments de preuve exigés par les experts" explique James Amiot, cadre de santé et membre de la cellule qualité.

"Le bilan est positif. Les personnels mobilisés étaient parfaitement conscients de l'enjeu. On constate que les réunions d'autoévaluation ont fait naître beaucoup de discussions et d'échanges fructueux pour améliorer les pratiques".

Cette étape a permis notamment de repérer nos points faibles et d'engager des actions correctives avant la venue des experts à l'automne. Les résultats de l'autoévaluation vont en effet permettre aux experts-visiteurs de les guider pour déterminer les objectifs de visite. L'ensemble des critères inscrits dans le manuel de certification sont désormais notés (de A

à D) estimant le niveau de qualité de l'établissement. Les cotations "C" et "D" seront systématiquement examinées ; les cotations "A" et "B" feront l'objet d'un tirage au sort.

### Le processus de certification des hôpitaux

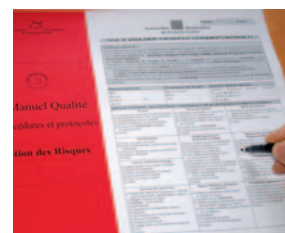


## Le comité des vigilances et des risques (Coviris)

RISQUES ET QUALITÉ

Mis en place en 2005, le Coviris est le canal de recensement des fiches de signalement d'incidents et d'événements indésirables (FSEI) de l'AHFC.

Chaque fiche est analysée de manière collégiale par les membres du Coviris : cellule qualité/gestion des risques, direction des soins infirmiers, direction des ressources humaines, secrétaire du CHSCT, médecin du travail, coordinatrice des vigilances, équipe opérationnelle d'hygiène.



Roger Morra, membre de la cellule qualité/gestion des risques est référent Coviris. Il est garant du respect de l'anonymat du déclarant et de la réponse apportée. Le Coviris se réunit toutes les trois semaines. Il informe les différentes directions et les chefs de services concernés par les événements indésirables et préconise des actions d'amélioration afin que les dysfonctionnements ne se reproduisent plus.

Le Coviris est un vecteur important dans la gestion globalisée des risques, Il permet d'améliorer la sécurité, de participer à l'amélioration continue de la qualité et d'établir une cartographie des risques. En 2009, 572 signalements ont été faits auprès du Coviris. Le plan d'action 2010 aborde quatre grandes thématiques : les prestations logistiques et la maintenance (28%), la sécurité des personnes (21%), les risques professionnels (19%) et les ressources humaines (10%).

## Recueil des erreurs médicamenteuses...

RISQUES ET QUALITÉ

...une Pratique Exigible Prioritaire.

La sécurisation du circuit du médicament avait fait l'objet d'une recommandation de la part de la Haute Autorité de Santé lors de la certification V2006.

Depuis, l'équipe de la pharmacie s'est mobilisée notamment avec la mise en place du recueil des erreurs médicamenteuses dans le cadre de l'administration des médicaments aux patients. Remplies de façon anonyme, ces fiches permettent de signaler les erreurs de dosage, de posologie, d'identité du patient, etc. Ce recueil continu et les premiers résultats ont permis de constater que les erreurs recensées sont majoritairement des erreurs d'identités de patient.

Modifions nos habitudes : le Réqua recommande d'être vigilant sur la vérification de l'identité du patient. Ne lui demandez plus "Êtes-vous Monsieur/Madame Dupont ?" mais plutôt : "Monsieur/Madame, quel est votre nom s'il vous plaît ?"



# A la croisée...

## Le journal de l'Association Hospitalière de Franche-Comté

### Le conseil de la vie sociale

ZOOM SUR...

Institué par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le conseil de la vie sociale (CVS) est un outil destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil. Le CVS doit être mis en place dans les établissements qui assurent un hébergement ou un accueil de jour continu.



#### À quoi sert-il ?

Le conseil de la vie sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement dans lequel est accueilli l'utilisateur. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers. Il convient aussi de souligner que le conseil est une instance collégiale qui doit donc impérativement fonctionner de manière démocratique.

Le CVS donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service et notamment sur :

- l'organisation intérieure et la vie quotidienne,
- les activités,
- l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques,
- les projets de travaux et d'équipements,
- la nature et le prix des services rendus,
- l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux,
- les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture,
- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants,
- les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge...

#### Les CVS de l'AHFC

Ils sont actuellement au nombre de 4.

Sur le volet personnes handicapées, le CVS regroupe le FAM "le village des hauts prés" de Gray, la MAS "le village vert" du Breuil, la MAS "le village de la Forge" d'Héricourt, la MAS "Amboise" de Saint-Rémy.

Sur le volet personnes âgées, on compte un CVS par structure : un pour l'EHPAD Chantefontaine à Jussey, et plus récemment un CVS pour l'EHPAD La Combeauté de Fougerolles et un pour l'EHPAD La Chênaie de Saint-Rémy.

#### Chaque CVS se compose de :

- 4 résidents (2 titulaires, 2 suppléants),
- 2 représentants des familles (1 titulaire, 1 suppléant),
- 2 représentants du personnel (1 titulaire, 1 suppléant),
- 2 représentants du conseil d'administration de l'AHFC (1 titulaire, 1 suppléant).

### La direction des services lo

#### Claude Danner - Peintre - 58 ans

L'hôpital de Saint-Rémy a d'abord été un terrain de jeu pour Claude Danner. Il a 8 ans lorsqu'il vient jouer aux abords du château avec les enfants du directeur (à l'époque Monsieur Albert Bollet). De 9 à 16 ans, il sert la messe à la chapelle des sœurs hospitalières. Après trois ans de CAP à Luxeuil-les-Bains il sort avec trois diplômes en peinture, plâtrerie et vitrerie. Son envie d'entrer aux beaux arts est cependant freinée par la réalité familiale et il entre à l'hôpital en août 1969. "Je me disais que l'entretien d'un château ce n'était finalement pas si loin des beaux-arts". Son activité consistait à ses débuts à entretenir les boiseries, les meubles fabriqués par les menuisiers (vernissages, ponçages), peinture des lits etc... "Comme l'hôpital, mon travail a énormément évolué en 40 ans. Pour l'anecdote lorsque je suis arrivé nous déplaçons notre matériel avec une charrette et nous peignons le mobilier au pinceau car il n'y avait pas de rouleau !".

Si l'effectif du service a diminué (de 10 personnes au début des années 70, ils sont désormais 2 pleins temps et un mi-temps à l'atelier), la nature de l'activité n'est plus la même non plus. L'association s'est étendue géographiquement notamment en construisant des bâtiments neufs dont les travaux de peinture ont été confiés à des entreprises extérieures. Le mobilier est en majorité commandé à l'extérieur et ne nécessite pas d'intervention. Quant aux meubles fabriqués par nos menuisiers, ils sont conçus avec des matériaux ne demandant plus d'entretien particulier en ponçage, vernis ou peinture. Le remplacement des vitres n'a plus lieu étant donné que les vitrages sont en grande majorité doubles et non plus simples. Il a également fallu s'adapter aux normes de sécurité : exit les planchers bois, les rideaux, les stores etc...

Le travail se répartit selon les spécialités de chacun. Aujourd'hui, Claude, Alain et Stéphane doivent ainsi entretenir l'ensemble des bâtiments existants dans le rafraîchissement des peintures, du sol au plafond. S'ajoutent également d'autres activités telles que la pose de la signalétique, de films occultants, le traçage des parkings, l'entretien des façades, des barrières béton, des portillons, du mobilier extérieur... "Ce travail est varié. On ne fait pas que peindre des pièces et des couloirs. Et puis nous sommes un peu des antidépresseurs : lorsque notre travail est terminé on laisse un lieu de vie ou de travail, propre, neuf qui redonne souvent le sourire".





## Magistriques et techniques (DSLTT)

DES MÉTIERS ET DES HOMMES

### Jean-Claude Petrignet - Maçon - 50 ans

Après une formation de tourneur-fraiseur-ajusteur, Jean-Claude Petrignet rejoint le Val-de-Marne et travaille dès le milieu des années 70 pour deux entreprises de mécanique générale. Ce sont les événements familiaux qui le ramènent à ses racines haut-saônoises. Soutien de famille pour sa maman et ses 5 frères et sœurs, il entre à l'hôpital en 1979 comme plombier à Clairefontaine. "J'y suis resté une dizaine d'années et j'ai appris sur le tas. C'était souvent comme ça à l'époque".

Il rejoint ensuite les ateliers de Saint-Rémy comme maçon. "Les outils sont restés les mêmes : nos mains ! On peut dire aujourd'hui sans mentir que nous connaissons l'hôpital comme notre poche, de la cave au grenier".

Le travail de maçonnerie concerne autant le neuf que la rénovation. Réparation de trottoirs, fabrication murets, regards, crépis, plans inclinés pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, pose de faïences et travaux de carrelage, réalisation de cloisonnements, réfection de fissures, trous ou autres dégradations, recherche de fuites sur les réseaux, sont quelques exemples de travaux à effectuer.

Comme pour la peinture, le gros-œuvre est désormais confié aux entreprises extérieures dans le cadre des marchés d'ouvrage. Aussi la polyvalence est une qualité incontestable pour les 2 maçons de l'AHFC que sont Jean-Claude et Jean-Luc. Ils n'hésitent jamais à donner un coup de main en termes de manutention à leurs collègues de la blanchisserie ou à leurs voisins menuisiers. En fonction des besoins, ils passent également la balayeuse l'automne pour ôter les feuilles, nettoient les châteaux, posent du grillage sur l'ensemble des structures de l'association. "On peut également être appelé en renfort sur l'aire urbaine en soutien aux équipes en place".

Autant de missions qui participent à faire de notre cadre de travail à tous, un lieu agréable pour exercer notre profession.



### Daniel Garcia - Menuisier - 56 ans

Daniel Garcia voulait être maçon. Mais il suit les conseils de sa maman et choisit la voie de la menuiserie au collège de Luxeuil-les-Bains. Jeune diplômé, il est embauché dès sa sortie de l'école par une entreprise installée à Vaivre. Fabrication, pose, Daniel apprend son métier et se forge une expérience de 6 ans. "Mon travail me plaisait énormément mais les conditions de travail étaient souvent difficiles l'hiver sur les chantiers. Lorsque l'on m'a proposé de venir travailler à Saint-Rémy, j'ai hésité un temps car je prenais beaucoup de plaisir dans mon activité mais j'ai fini par franchir le pas et j'en tire une grande satisfaction aujourd'hui".

L'activité de l'atelier se scinde en deux : d'un côté la fabrication et la pose, de l'autre côté l'entretien. Dans ce domaine, ils sont quatre menuisiers : deux sur la Haute-Saône, deux sur l'aire urbaine. Ils assurent des missions de dépannage, réparation, pose de serrures, fenêtres, réglages de portes etc... Et s'ils leur arrivent de donner un coup de main aux collègues, Daniel Garcia et de Daniel Juker s'occupent plus particulièrement de toute la fabrication et la pose de mobilier. "Nous sommes actuellement dans une phase plutôt exceptionnelle car nous fabriquons en grande quantité le mobilier pour les nouvelles unités de l'Aire Urbaine. Nous avons par exemple fabriqués ces dernières semaines près de 150 vestiaires et autant de placards".

Placards, armoires, vestiaires, ameublement de plan de travail n'ont plus de secret pour eux. "Ce que j'aime dans mon métier c'est cette part de liberté dans la conception. On fait du sur-mesure pour chaque demande émise. Nous sommes associés à la réflexion et sommes amenés à faire des propositions dans la solution d'ameublement". Autant de qualités qui ne sont pas pour déplaire aux deux enfants de Daniel Garcia. Exit la grande marque d'ameublement suédoise : "Eux aussi demandent des chambres aménagées sur-mesure !".





## Le département d'information médicale

EN SAVOIR PLUS SUR...

La circulaire du 6 janvier 1989 notifie la création officielle des départements d'information médicale (DIM) et précise notamment la fonction de recueil d'information médicale dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes informatiques (PMSI) appelé RIM-PSY en psychiatrie.

A l'AHFC, le service est créé en 1996 et a su parfaitement se développer au fur et à mesure des années répondant ainsi aux nouvelles exigences législatives. Le département compte aujourd'hui 6 personnes. Une attachée DIM, une technicienne de l'information médicale (TIM), une secrétaire médicale et pour la partie archives et documentation, une responsable et une assistante évoluent sous la responsabilité de Mme Catherine Baldi, médecin DIM.

### Les missions

L'activité du département d'information médicale se décline selon plusieurs axes :

- Il organise le recueil et le traitement des données médicales par la production de tableaux de bord issus du codage de l'activité produite par les services. Ces données sont transmises trimestriellement après anonymisation à l'agence technique de l'information hospitalière (ATIH) et serviront de base à la future valorisation de l'activité en psychiatrie (VAP). Le DIM assure également le contrôle de l'exhaustivité et de la qualité des données qui sont par ailleurs protégées par le secret médical.
- Le DIM participe à la qualité et à l'intégrité du dossier du patient. Il en assure le respect des règles de confidentialité, sous l'autorité du directeur général et du président de la commission médicale d'établissement (CME)
- Le DIM joue un rôle de prestataire et de partenaire des services médicaux en répondant à leur besoin d'analyse d'activités.

- Enfin, il assure la gestion centralisée des archives médicales au sein du service des archives créé en novembre 2003. Celui-ci collecte, trie, classe, conserve et communique à la demande des services, les dossiers médicaux archivés dans le respect de la législation et la réglementation en vigueur.

### À quoi servent ces données ?

"L'exploitation des données recueillies est récente (2008). Le DIM est un outil d'aide au pilotage, un guide dans la définition de la stratégie de l'établissement. L'analyse de l'activité permet en effet de mettre en adéquation nos moyens en fonction des besoins". Par ailleurs "toutes les données recensées, médicales ou administratives (diagnostic clinique, nombre de consultations, etc.) participent à établir une sorte de photographie nationale permettant d'influer les grands chantiers politiques" explique la Dr Catherine Baldi. Ce sont en effet à partir des données du terrain que les grandes campagnes nationales de prévention sont menées (exemple : addictions, dépressions etc.).

Grâce à ces statistiques, le DIM est en mesure de dresser une sorte de "carte d'identité" du patient suivi à l'AHFC. On sait ainsi d'après les données 2009 que le patient est en majorité suivi en ambulatoire, âgé d'environ 44 ans et qu'il vient de son domicile. 112 000 actes ambulatoires ont été recensés l'an passé.

"Il faut que la base de données soit saine et de qualité c'est-à-dire représentative de nos activités. Un contrôle du codage des diagnostics médicaux et de la dépendance est fait en relation avec les services avant chaque envoi, car comme cela est déjà le cas en médecine-chirurgie-obstétrique, ces données seront valorisées et détermineront la répartition de la dotation financière accordée par l'assurance maladie. La somme allouée ne le sera qu'en fonction des données d'activité communiquées" ajoute Nadine Sibille (TIM).

## Dossier patient, la traçabilité des informations

EN SAVOIR PLUS SUR...

Le dossier patient est le lieu de recueil et de conservation des informations administratives, médicales et paramédicales, formalisées et actualisées, enregistrées pour tout patient accueilli. Le médecin DIM en a la responsabilité et doit veiller à son bon usage.

Depuis 1999, le dossier du patient est informatisé et dès 2004 a été organisé de manière homogène sur l'AHFC. Il assure la traçabilité de toutes les actions effectuées. "Il est un outil de communication, de coordination et d'information entre les acteurs de soins. Il permet de suivre et de comprendre le parcours hospitalier du patient. Il est un élément primordial de la qualité des soins". souligne Denise Paulhiac attachée DIM et référente du dossier patient.

L'ensemble du personnel concerné par le dossier patient reçoit une formation individuelle aux différents logiciels (CLINICOM, DPE et CORA). A cette occasion les règles relatives à la qualité du recueil de l'identité du patient (identito-vigilance) sont rappelées comme étant un élément essentiel du parcours de soin du patient.

De gauche à droite : Nadine Sibille, technicienne de l'information médicale ; Catherine Gazillot, responsable du service archives et documentation ; Denise Paulhiac, attaché DIM ; Sakina Choukri, Secrétaire médicale ; Virginie Collot, assistante au service archives et documentation ; Dr Catherine Baldi, médecin DIM, responsable du service.





## Les résultats en ligne

EN SAVOIR PLUS SUR...

Les résultats de l'enquête de satisfaction du personnel de l'AHFC (menée en novembre 2009) sont en ligne. Vous pouvez les consulter sur la plateforme démarche qualité accessible via le site Intranet dans la rubrique "audits".

475 questionnaires ont été analysés soit près de 24% de retour. Cette enquête générale proposait plus de 100 questions regroupées en neuf chapitres : l'association ; la qualité du service rendu ; les locaux, équipements et services ; la prévention des risques ; les conditions et l'organisation du travail ; les relations internes/hierarchie ; l'information et la communication et enfin la formation. L'objectif était de mesurer les attentes des salariés afin d'établir un diagnostic général. Merci à tous de votre participation qui permettra sans aucun doute d'améliorer les conditions de travail quotidiennes de chacun.

## Prévention des risques psychosociaux : une démarche engagée

EN SAVOIR PLUS SUR...

Suite à l'accord de méthode sur les risques psychosociaux (lutte contre le stress et le mal être au travail) signé le 29 janvier 2010 par l'ensemble des organisations syndicales et le président de l'AHFC, un groupe de travail a été constitué. Il est composé de façon paritaire de la médecine du travail, de la direction des soins infirmiers, de la direction des services logistiques et techniques, de la sécurité, du secrétaire du CHSCT, du secrétaire du CE, des trois organisations syndicales et de la direction des ressources humaines.

Ce groupe a pour mission d'être pilote et force de proposition sur la mise en place d'un plan de prévention des risques psychosociaux au sein de l'AHFC. Les travaux ont débuté le 18 mars 2010 et se poursuivent à dates fixes selon un calendrier arrêté pour cette année. Des comptes rendus réguliers sont faits au comité d'entreprise et au CHSCT. Les premiers axes de travail portent sur la formation des membres de ce groupe et sur l'élaboration d'un pré-diagnostic.



## Première participation à la SISM : bilan positif

EN SAVOIR PLUS SUR...

Nous l'annonçons dans notre dernier numéro, l'AHFC a participé au mois de mars à la semaine nationale d'information sur la santé mentale (SISM). Ce sont au total plus de 170 personnes venues assister à l'une des trois soirées-débats organisées en partenariat avec les antennes locales de l'UNAFAM.

Le thème était commun : psychiatrie et santé mentale, comment en parler sans stigmatiser ? De Bavières (90) à Vesoul (70) en passant par Montbéliard (25), ces rencontres ont réuni un public varié. Familles de malades, médecins psychiatres, personnels soignants, autorités locales étaient présents et ont alimenté le débat par leurs questions.



Après une présentation de l'AHFC par son directeur général, M. Didier Faye, et de l'UNAFAM par son représentant local, les docteurs Françoise Schneider, Nasroudin Dahmani et Bruno Richelet, ont expliqué les avancées de la prise en charge psychiatrique. La visite préalable des structures accueillant ces manifestations a permis au public de comprendre combien ce maillage de proximité est essentiel. Il permet en effet d'assurer une prise en charge précoce dans une démarche de prévention et un suivi cohérent des patients en respectant leur trajectoire de soins avec comme objectif final la réadaptation sociale et la réhabilitation.

Pierre Guillaumot, directeur délégué de l'offre de santé et médico-sociale à l'agence régionale de santé de Franche-Comté (ARS) a salué l'action de l'AHFC. "Ce sont des professionnels qui connaissent très bien les territoires sur lesquels ils travaillent. Les agences régionales de santé sont de nouveaux outils qui vont bouleverser l'administration de la santé et du médico-social. Notre objectif est de donner du sens au travail à mener en commun".

## Le comité d'éthique en ligne

EN SAVOIR PLUS SUR...

C'est nouveau et accessible depuis la page d'accueil du site Intranet de l'association.

Comme pour la démarche qualité, le comité d'éthique rend compte de ses missions, de ses travaux et des sujets de réflexion menés. Découvrez-les en un clic !



## Ils partent en retraite...

FENÊTRE SUR...

- Christiane Charton, agent hôtelier spécialisé, Matisse Courbet.
- Jacqueline Fleury, agent hôtelier spécialisé, Ronsard.
- Colette Pigache, infirmière, Ronsard.

## Rodin : la peinture comme thérapie

FENÊTRE SUR...

Elles s'appellent Béatrice, Sylvie, Christelle, Marie ou encore Lise. Elles sont patientes à Rodin, une unité située à Saint-Rémy et réservée aux femmes souffrant de psychoses.

Toutes cinq participent depuis plus de deux ans maintenant à l'atelier peinture animé par Béatrice Sibille, aide médico-psychologique et Sylvie Boudy, infirmière. Cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités proposées dans l'unité comme médiation thérapeutique au même titre que les ateliers thématiques proposés le week-end par Evelyne Colin, aide médico-psychologique. C'est d'ailleurs cette dernière qui est l'instigatrice de cette initiative artistique.

Chacune a sa technique, ses couleurs de prédilection, aucune n'a l'appréhension de la feuille blanche et toutes expriment à leur manière, le plaisir et l'apaisement que leur procure l'atelier. "C'est un moment de répit" explique Béatrice, "je vais mieux" ajoute Sylvie, "Cela me détend" souligne Christelle, "j'adore venir ici, on est bien ensemble" exprime Lise.



Comme à l'automne dans les jardins du château de Saint-Rémy, elles se sont rendues il y a quelques jours à Vellefaux pour y installer un atelier peinture en plein air. Elles ont ensuite pique-niqué avant de se rendre à une exposition à l'hôtel de ville de Vesoul.

## Développement durable

FENÊTRE SUR...

De petits gestes simples et quelques changements de nos habitudes participent au développement durable.

Le saviez-vous, l'association a déjà mis en place un tri des déchets de bureau : piles ou cartouches usagées, carton plié et catalogues usagés ou encore récupération des feuilles pour brouillon. Nombre de services impriment déjà en recto/verso afin de limiter le gâchis de papier. L'atelier thérapeutique de Lure propose la fabrication de blocs brouillons pour le personnel à partir des documents non confidentiels de l'AHFC. Pensez à leur faire parvenir par navette courrier vos papiers à recycler.

Un groupe de travail autour de la gestion des déchets s'est récemment mis en place. Il devrait en découler prochainement des propositions d'amélioration de nos pratiques.



## Assemblée générale annuelle

FENÊTRE SUR...

L'assemblée générale de l'association se déroulera lundi 28 juin salle Debussy. Ce rassemblement annuel est l'occasion pour Jean-Pierre Michel, président de l'AHFC de présenter son rapport moral.

Le rapport d'activité et celui sur les finances feront l'objet d'une présentation par le directeur général Didier Faye. Yves Cassin, commissaire aux comptes évoquera pour sa part son rapport sur la gestion comptable et financière de l'association.

Au-delà de l'aspect institutionnel, l'assemblée générale est également un temps d'échange et d'expression sur la vie de l'établissement, les prises en charge et les pratiques professionnelles.